



0606

## SOCIETE

## point écoute

# Les parents parlent aux parents

*En 1999, le gouvernement fixait les modalités de fonctionnement des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Il leur ouvrait ainsi un espace de parole. Depuis, quatre de ces lieux d'écoute ont germé à Sarreguemines.*

Confidence pour confiance, l'école n'a pas toujours laissé d'heureux souvenirs à ceux qui y ont flâné, voire qu'elle catalyse un florilège de préjugés, de représentations justes ou erronées, d'images déformées et de vécus plus ou moins désolants, l'institution scolaire a marqué d'une empreinte indélébile bien des esprits d'enfants mûrs, au fil du temps, en parents. Ces adultes entretiennent alors un rapport complexe à l'enseignement et à ses acteurs jusqu'à, parfois, rejeter en bloc un système qui ne leur parle pas ou sur lequel ils se sentent d'imposer leurs propres catégorisations.

Cette hostilité se traduit dans certains cas par une sécheresse entre l'institution et les familles. Ce divorce consommé trouve aujourd'hui un lieu de déclinaison à Sarreguemines. Depuis

rentrée, un "Point d'écoute parents d'élèves" est en permanence joignable pour démasquer des situations conflictuelles. La FCPE et Culture et liberté se sont associés pour installer un Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) qui protégerait un soutien aux parents confrontés à des problèmes éducatifs, à des difficultés personnelles qui réjailliraient sur leurs enfants, à des turbulences relationnelles au moment de l'adolescence...

### Le difficile exercice de la parentalité

Il y a dix bénévoles à s'être regroupés pour tenir cette espace de parole ouvert. Benoît Henry, président de la FCPE à Sarreguemines, en décrypte le fonctionnement : « L'objectif "des" REAAP, car il en existe quatre à Sarreguemines (Coccinelle, Ludothèque, association Proximité), est de s'adresser



*Institué depuis 1999 par une directive ministérielle, le REAAP propose une alternative aux parents confrontés à des problèmes d'éducation de leurs enfants.*

ser à toutes les familles en conflit. Il s'agit de favoriser l'exercice de la parentalité, de les aider à prendre en charge des situations critiques. »

En phase expérimentale, le REAAP de Benoît Henry s'est focalisé sur la crise d'âge et l'adolescence. Pour l'heure, il coopère utilement avec le collège Feltz qui lui a dégagé de la place dans son organisation en l'intégrant à son programme d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

### Continuité éducative

Ce REAAP constitue pour André Tousch, représentant de l'association Culture et liberté et ancien professeur de SEGPA, une réponse à la « problématique de la continuité éducative ». En d'autres termes : « Que se passe-t-il quand l'enfant rentre chez

lui ? » Selon André Tousch, « l'école peut faire son travail en interne, mais le suivi en externe est plus compliqué ». Voir, impossible, son champ d'intervention étant circonscrit par l'école scolaire.

L'accompagnement, pour les familles les plus vulnérables, est confié la plupart du temps aux services sociaux, qui font leur possible. « Dans cette configuration, nous nous positionnons comme un segment central pour les parents qu'on peut écouter et accompagner », précise Benoît Henry. Avec nous, les familles ont affaire avant tout à des parents. Nous sommes de la même condition ce qui peut faciliter le dialogue quand il est rompu avec les structures institutionnelles. » D'un langage commun à un commun accord.

Th.F.

**4 Point écoute parents d'élèves :**  
tous les mardis,  
sans vacances  
scolaires, de 9 h 30  
à 11 h 30,  
au 3, rue Roth  
(Foyer culturel)  
à Sarreguemines,  
bureau n°11.  
Tél. du lundi  
au vendredi,  
06 84 26 45 80.